



ÉCOLOGIE DU CARCASSONNAIS, DES CORBIÈRES ET DU LITTORAL AUDOIS

Agréée au titre des articles L. 121-8 et L. 160-1 du Code de l'urbanisme et au titre de l'article L141-1 du Code de l'Environnement, dans un cadre départemental

Compte-rendu du Conseil d'Administration du samedi 24 mars 2018

Début du C.A. 15 heures 30

Membres présent(e)s: Maryse ARDITI, Marie-Laure ARRIPE, Paulette BARBE, Philippe CAZAL, Anne GUELTON, Françoise RECAMIER, Christine ROQUES, Jean-Luc THIBAUT, Catherine VERGER-VIALA, Lucette ZELLER.

Membre du C.A. excusés: Christine BLANCHARD, Christine STHEMER.

Membre du C.A. absent: Frédéric OGE.

1/ Rappel des élections de l'A.G. du 24/03/18 :

- Sont sortant(e)s : les administrateurs sortants sont : Philippe CAZAL, Anne GUELTON, Christine STHEMER, Catherine VERGER-VIALA.
- Sont reconduits pour 3 ans à l'unanimité des présent(e)s : Philippe CAZAL, Anne GUELTON, Christine STHEMER, Catherine VERGER-VIALA.
- Le C.A. se compose donc de 13 membres, et peut accueillir jusqu'à 15 membres.

2/ Elections du Bureau d'ECCLA :

- Sont élues à l'unanimité des présent(e)s:
 - Présidente : Maryse ARDITI
 - Vice-Présidente : Christine STHEMER
 - Secrétaire : Christine ROQUES
 - Trésorière : Anne GUELTON.

3/ Délibération sur la représentation d'ECCLA au Conseil d'Administration de FNE-L.R. :

Anne GUELTON ne désire pas se représenter au C.A de FNE-L.R.

Le C.A. d'ECCLA désigne à l'unanimité des présent(e)s Paulette BARBE.

Les 2 binômes pour représenter ECCLA au C.A. de FNE-L.R. sont donc :

- Maryse ARDITI (titulaire) et Christine ROQUES (suppléante).
- Paulette BARBE (titulaire) et Françoise RECAMIER (suppléante).

Le prochain C.A. d'ECCLA est fixé au samedi 07/06/18.

Narbonne, le 05/04/18

La Secrétaire d'ECCLA, Christine Roques